COMMISSION SUR L'ÉTAT D'URGENCE | PUBLIC ORDER EMERGENCY COMMISSION

Résumé d'entretien : Surintendant par intérim Robert Drummond (Service de police d'Ottawa)

Le surintendant par intérim Robert Drummond a été interviewé par Frank Au, Natalia Rodriguez, Mark Pritchard, Eric Brousseau, Jean-Simon Schoenholz et Misha Boutilier les 12, 15 et 22 septembre, ainsi que le 6 octobre 2022. Les questions concernant ce résumé doivent être adressées à Jean-Simon Schoenholz.

Renseignement et projet Hendon

D'octobre 2020 à décembre 2021, le surintendant par intérim Robert Drummond était responsable du renseignement. Pendant l'essentiel de cette période, il relevait de Steve Bell, alors chef adjoint. Le surintendant Mark Patterson lui a succédé à ce poste vers le 4 janvier 2022.

Le surintendant par intérim Robert Drummond a aidé au bon déroulement de cette transition. Le surintendant Patterson avait déjà travaillé dans le renseignement en tant qu'inspecteur et il connaissait ce type de travail. Cette transition a eu lieu dans la première semaine de janvier.

Le surintendant par intérim Robert Drummond connaissait le projet Hendon. Le projet Hendon envoyait toutes les deux semaines des résumés de renseignements sur l'Ontario qui pouvaient avoir une incidence sur le maintien de l'ordre. Il ne se rappelle pas quand le projet Hendon a démarré, mais il sait qu'il existait la majeure partie du temps où il a travaillé dans le renseignement.

En janvier et février 2022, le surintendant par intérim Drummond figurait toujours sur la liste de distribution du projet Hendon. Le 6 janvier 2022, le surintendant par intérim Drummond a demandé à la Police provinciale de l'Ontario (PPO) d'ajouter le surintendant Patterson sur la liste de distribution du projet Hendon. Le surintendant par intérim Drummond a présenté cette demande, car il estime que les rapports du projet Hendon sont des documents importants dont le surintendant Patterson devrait avoir connaissance. Le surintendant par intérim Drummond n'a pas parlé spécialement au surintendant Patterson des rapports du projet Hendon en janvier 2022. Le projet Hendon n'existait pas quand le surintendant Patterson travaillait autrefois dans le renseignement, mais il recevait probablement les mises à jour de la province, de la police et d'autres partenaires.

Le surintendant par intérim Drummond sait que l'ancien chef Peter Sloly et l'inspecteur Jim Elves figuraient aussi sur la même liste de distribution du projet Hendon.

Le surintendant par intérim Drummond ne se souvient pas s'il a continué d'examiner les rapports du projet Hendon après qu'il a quitté son poste au renseignement. Il n'a pas de souvenir particulier de leur contenu. Il n'avait plus cette fonction et il avait ajouté le surintendant Patterson à la liste d'envoi.

Direction de l'information

En janvier 2022, le surintendant par intérim Drummond a pris la tête de la Direction de l'information. Cette fonction comprend l'envoi de policiers, le fonctionnement du centre de commandement pour les patrouilles, le fonctionnement des tribunaux, le contrôle des preuves et les services de réception. Elle ne comprend pas le renseignement au quotidien. Le surintendant par intérim Drummond a, toutefois, assisté à une séance sur le renseignement réunissant des surintendants le 26 janvier 2022. Le surintendant par intérim Drummond n'a pas participé à la planification d'activités spéciales pour la manifestation.

Le surintendant par intérim Robert Bernier travaillait au sein de la Direction de l'information et relevait du surintendant par intérim Drummond. Le surintendant par intérim Drummond ne pense pas avoir assisté le 18 janvier 2022 à une réunion avec le surintendant par intérim Bernier où il aurait exprimé des préoccupations au sujet de la planification en prévision de l'arrivée du Convoi.

Le surintendant par intérim Drummond était très occupé à la Direction de l'information et ses fonctions ne comprenaient pas la gestion des rapports de renseignement ou l'examen des rapports du projet Hendon. C'est pourquoi il a veillé à ce que la nouvelle structure de commandement ait connaissance de leur existence.

Le 20 janvier 2022, il savait déjà que le Service de police d'Ottawa (SPO) planifiait l'arrivée du Convoi, mais il ne participait pas aux réunions de planification à ce stade.

Planification en prévision de l'arrivée du Convoi

Le 26 janvier 2022, le surintendant par intérim Drummond a assisté à sa première séance d'information officielle sur le Convoi. Elle était organisée par le surintendant Patterson. Il a annoncé que la situation était fluide. L'inspecteur Russel Lucas a présenté un aperçu de la planification en vue de l'événement. À ce moment-là, le SPO prévoyait un événement qui rassemblerait des milliers de camions le temps d'un week-end.

Le surintendant par intérim Drummond a assisté à une autre séance d'information le 28 janvier 2022. Il y a été question du plan de circulation. Il a compris que l'idée était de laisser tous les camions s'entasser sur Wellington, avec la possibilité pour le surplus de stationner sur la promenade Sir-John-A.-Macdonald (**SJAM**) et le chemin Coventry.

Le SPO avait géré beaucoup de manifestations sur Wellington. Dans le passé, les manifestants n'étaient pas restés longtemps. Certains avaient exprimé l'intention de rester longtemps, sans que cela se produise toujours. Le surintendant par intérim Drummond n'a exprimé aucune inquiétude par rapport à l'approche de la planification choisie par le SPO. Il était seulement informé. La séance d'information portait essentiellement sur la planification et il n'y a pas été question de renseignement.

Le surintendant par intérim Drummond ne se rappelle pas que quelqu'un ait exprimé des préoccupations au sujet du plan de SPO à l'une ou l'autre des séances d'information des 26 et 28 janvier.

Représentant de l'équipe de liaison avec la police et de l'Unité de maintien de l'ordre

Le rôle du surintendant par intérim Drummond dans la réponse au Convoi a pris un tour officiel le 7 février 2022 quand le surintendant Patterson lui a demandé d'être le représentant de l'équipe de liaison avec la police (**ELP**) et de l'Unité de maintien de l'ordre (**UMO**) au sein du Système de commandement des interventions (**SCI**). Son rôle consisterait à superviser ces groupes. À ce moment-là, le sergent-chef John Ferguson était le chef de l'ELP et l'inspecteur Michel Marin, le chef de l'UMO.

Le surintendant par intérim Drummond comprend le rôle de l'ELP grâce à la formation et il connaît les processus de négociation. Il a géré avec succès des événements de moindre ampleur dans lesquels l'ELP était intégrée. Il n'avait aucune expérience de l'utilisation de l'ELP pour des événements de l'ampleur de la manifestation du Convoi. Il savait que l'ELP devait travailler avec les manifestants, négocier avec eux et essayer de parvenir à un règlement pacifique. Elle n'est pas chargée de réunir du renseignement, mais elle communique toute préoccupation immédiate relative à la sécurité publique. De plus, le surintendant par intérim Drummond n'avait pas de formation relative à l'UMO, notamment pas celle de commandant d'UMO.

Liaison entre les dirigeants

Le 10 février, le surintendant par intérim Bernier a été nommé commandant de l'intervention. Après le 10 février, le surintendant par intérim Drummond a également assuré la liaison entre les dirigeants. Il servait d'intermédiaire entre la haute direction et le surintendant par intérim Bernier. Il s'agissait d'une nouvelle fonction qui devait permettre au surintendant par intérim Bernier de se concentrer sur les opérations.

À cette fonction, le surintendant par intérim Drummond informait le surintendant par intérim Bernier quand le chef Sloly cherchait à diriger les opérations. Le chef a essayé à plusieurs reprises de diriger les opérations et il n'a pas toujours suivi la chaîne de commandement. Le surintendant par intérim Drummond sait que le surintendant par intérim Bernier a demandé à pouvoir fonctionner de manière plus autonome.

Le surintendant par intérim Drummond avait des contacts directs limités avec le chef Sloly, mais il a assisté à un certain nombre de réunions de groupe où le chef Sloly a donné des instructions opérationnelles. Il était courant que le chef Sloly demande des mesures coercitives pendant cette période. Normalement, cela relève du commandant de l'intervention. Le surintendant par intérim Drummond explique qu'il arrivait qu'au cours de réunions, le chef donne des instructions ou un avis sur des questions opérationnelles. Le surintendant par intérim Drummond reconnaît qu'il est inhabituel qu'un chef ordonne des mesures d'application de la loi au niveau opérationnel. Normalement, il faut passer par la chaîne de commandement normale, mais ce n'a pas été le cas.

Négociations de l'équipe de liaison avec la police

Le surintendant par intérim Drummond a pris des notes détaillées tout au long de la période visée[1].

Le 7 février 2022 à 17 h 40, le surintendant par intérim Drummond a reçu un appel du sergent-chef Ferguson. Le surintendant par intérim Drummond supervisait alors depuis peu l'ELP. Il lui a été signalé que l'ELP avait des conversations ayant pour objectif de rouvrir l'intersection des rues Rideau et Sussex en déplaçant les camions de cette intersection vers Wellington. Le surintendant par intérim Drummond a mentionné qu'il parlerait avec le surintendant Patterson. Le surintendant Patterson voulait plus de précisions sur le nombre de camions qui seraient déplacés de l'intersection des rues Rideau et Sussex vers Wellington. Il était question de 38 camions.

Il était envisagé de déplacer ces camions, car il y avait de la place sur Wellington. Les manifestants avaient dit à l'ELP qu'ils souhaitaient se rapprocher de la Colline du Parlement. D'autres manifestants avaient déclaré souhaiter partir, mais ils étaient bloqués par ceux qui voulaient rester. Le SPO voulait réduire l'espace occupé par les manifestations et rouvrir l'intersection des rues Rideau et Sussex, car il s'agit d'une artère importante pour le commerce, les véhicules d'intervention d'urgence et l'accès au Centre Rideau.

Le SPO pesait le pour et le contre de cette proposition et négociait avec les manifestants. Le surintendant par intérim Drummond savait que le groupe de manifestants était fragmenté et que tous les participants dans ce secteur ne partageaient pas le même avis.

Le même jour, à 19 h 30, le surintendant par intérim Drummond a reçu un autre appel du sergent-chef Ferguson. Il lui faisait savoir que Tom Marazzo voulait rencontrer un représentant de la Ville d'Ottawa. En échange, il promettait de convaincre les manifestants de déplacer les camions se trouvant à l'intersection des rues Rideau et Sussex vers Wellington.

Le 8 février 2022, à 9 h 00, le surintendant par intérim Drummond et le surintendant Patterson ont reçu un appel au sujet de ces négociations. Un compte rendu en aura été fait au chef adjoint Bell et peut-être à la cheffe adjointe intérimaire Ferguson. Le surintendant par intérim Drummond ne se rappelle pas si les Services de la Cité parlementaire (SCP) ont pour finir été informés de ces négociations, mais il est possible qu'il en ait été question au Centre de commandement de la RCN (CCRCN), où les SCP sont représentés.

À 10 h 40, le sergent-chef Ferguson a informé le surintendant par intérim Drummond que l'ELP avait organisé une rencontre entre le directeur municipal Steve Kanellakos et Tom Marazzo, à l'hôtel de ville, afin de discuter de la possibilité de faire partir les camions du cœur du centre-ville. Le surintendant par intérim Drummond n'était pas présent à cette rencontre. Selon le surintendant par intérim Drummond, des policiers

[1] OPS00014455.

du SPO ont facilité cette rencontre, mais n'y ont pas assisté. Il n'a jamais été informé de ce qui s'est passé pendant la rencontre, car le SPO n'y participait pas. La rencontre s'est terminée vers 14 h 30.

Le surintendant par intérim Drummond ne savait pas qu'on avait dit à M. Kanellakos que la réunion visait à aider à résoudre un problème de communication entre l'ELP et les manifestants. Il se souvient que l'équipe était en communication permanente avec les manifestants. Il n'y a jamais eu de rupture de communication.

On a informé le surintendant par intérim Drummond que M. Marazzo avait quitté la réunion pour se rendre à l'intersection des rues Rideau et Sussex et déplacer les camions qui s'y trouvaient, conformément à l'entente qu'il avait conclue avec l'ELP. M. Marazzo n'y est pas parvenu. Le surintendant par intérim Drummond croyait savoir que le groupe Farfaada se trouvait à l'intersection des rues Rideau et Sussex. Ce groupe est distinct du groupe principal du Convoi de la liberté dont M. Marazzo faisait partie. Bien que le groupe du Convoi de la liberté ait initialement déclaré qu'il représentait tous les manifestants, il est devenu évident que ce n'était pas le cas.

Le surintendant par intérim Drummond avait déjà eu une discussion avec le surintendant Patterson au cours de laquelle ce dernier avait dit avoir évoqué ce plan avec le chef Sloly et que ce dernier n'approuvait pas le déplacement de ces véhicules sur Wellington. Le surintendant par intérim Drummond n'a pas abordé ce sujet avec le chef Sloly, mais il croyait que ce dernier avait demandé de retarder cette intervention afin que d'autres options pour dégager l'intersection puissent être envisagées. D'après le surintendant par intérim Drummond, la consigne de ne pas autoriser le déplacement venait directement du chef Sloly.

De l'avis du surintendant par intérim Drummond, selon le SCI, cette décision relevait de l'autorité du surintendant Patterson en tant que commandant de l'intervention. Cependant, le chef Sloly a donné une consigne au surintendant Patterson. Ce dernier a transmis cette consigne au surintendant par intérim Drummond qui s'y est conformé. Il est inhabituel qu'un chef donne directement ce type de consignes.

Le surintendant par intérim Drummond et le surintendant Patterson ont aussi discuté des options pour dégager l'intersection des rues Rideau et Sussex le 9 février 2022. À cette occasion, ils ont analysé l'importance de dégager l'intersection et le risque de créer d'autres problèmes sur la rue Wellington si les véhicules y étaient déplacés. Ils ont finalement décidé d'attendre et de poursuivre les négociations afin d'obtenir le départ volontaire des camionneurs, au lieu de déplacer les camions. Le surintendant par intérim Drummond ne savait pas si des discussions avaient eu lieu avec des fonctionnaires fédéraux pour les informer que le déplacement d'autres camions sur la rue Wellington était envisagé.

Le surintendant par intérim Drummond rendait compte de ces négociations au surintendant Patterson, le commandant de l'intervention. Il n'en rendait pas compte directement à la haute direction.

L'ELP a continué de négocier avec les manifestants. Au 10 février 2022, le surintendant Drummond n'avait pas eu de nouvelles de la Ville d'Ottawa (la **Ville**) concernant d'autres discussions avec les manifestants.

À 9 h 35, le 10 février 2022, les surintendants Drummond et Patterson ont rencontré l'inspecteur Dave Springer de la PPO. Ce dernier a proposé de faire profiter l'ELP de son expérience et il souhaitait continuer d'utiliser l'ELP pour négocier, plutôt que de faire intervenir l'UMO. Au cours du breffage de l'équipe de direction à 11 h 05, le surintendant Patterson a dit ne pas avoir apprécié que l'inspecteur Springer donne ce conseil.

L'après-midi du 10 février 2022, le surintendant Patterson a décidé de suspendre une intervention de l'UMO prévue pour le lendemain et, à la place, il a autorisé le déplacement des véhicules stationnés à l'intersection des rues Rideau et Sussex vers la rue Wellington. On craignait que l'intervention de l'UMO ait des répercussions sur d'autres endroits et que le SPO ne dispose pas de ressources suffisantes pour réussir cette intervention. Les surintendants Patterson et Drummond ont autorisé l'ELP à poursuivre les négociations pour que les véhicules stationnés à l'intersection des rues Rideau et Sussex se rendent sur la rue Wellington, afin de réduire l'empreinte. Le surintendant par intérim Drummond ne savait pas si le chef Sloly en avait été informé ou s'il approuvait cette décision.

L'entente de la Ville avec les manifestants

C'est à l'occasion d'un breffage de la haute direction, le 13 février 2022 à 13 h 15, que le surintendant par intérim Drummond a appris que la Ville négociait avec les manifestants. Il croyait savoir qu'ils avaient conclu une entente pour retirer tous les camions au sud de la rue Wellington et tous les camions sur la promenade SJAM. On n'a pas précisé à cette réunion où ces véhicules seraient relocalisés. Fort de sa propre expérience de l'ELP, le surintendant par intérim Drummond ne croyait pas que le groupe installé à l'intersection des rues Rideau et Sussex partirait.

Ce jour-là, à 14 h 53, la cheffe adjointe intérimaire, Patricia Ferguson, a demandé au surintendant par intérim Drummond d'assurer la liaison avec la Ville. Elle lui a demandé de collaborer avec la Ville pour connaître les modalités de l'entente. Il devait faire rapport au surintendant par intérim Bernier, le commandant de l'intervention, ainsi qu'à la cheffe adjointe intérimaire Ferguson. Le rôle du surintendant par intérim Drummond était de se renseigner sur l'entente de la Ville et d'assurer la sécurité publique dans le cadre de sa mise en œuvre, notamment en élaborant un plan de circulation. Son rôle ne consistait pas à donner des avis sur la pertinence de l'entente ni à en négocier les modalités.

Le surintendant par intérim Bernier était préoccupé par le fait que la Ville négocie une entente sans le SPO. Certains doutaient aussi que l'on puisse faire confiance aux organisateurs pour respecter l'entente. On craignait, de plus, que le déplacement de ces véhicules ne monopolise beaucoup de ressources du SPO et ne laisse croire que les manifestants étaient autorisés à rester (ce qui était contraire au message du SPO à l'époque). Le surintendant par intérim Drummond s'attendait à ce que le surintendant par intérim Bernier fasse part de ses préoccupations à la chaîne de commandement.

Le surintendant par intérim Drummond a aussi discuté de l'entente avec Giselle Walker, de l'ELP de la PPO, qui entretenait les mêmes préoccupations au sujet de la négociation de la Ville en l'absence de l'ELP. Le chef Sloly n'a pas fait part au surintendant par intérim Drummond de préoccupations au sujet de l'entente conclue par la Ville.

À 16 h 46, le chef Sloly a communiqué avec le surintendant par intérim Drummond pour lui demander d'assister à une réunion à l'hôtel de ville le soir du 13 février 2022. La réunion a commencé à 17 h 35. Étaient présents Steve Kanellakos, Kim Ayotte, Tom Marazzo, Chris Barber, Joe Jansen, Eva Chipiuk et Ryan Olson. La réunion portait sur le déroulement du déplacement des véhicules.

Le surintendant par intérim Drummond savait que son rôle était d'écouter, de soulever toute préoccupation que le SPO pourrait avoir (p. ex. en matière de sécurité publique, de logistique pour faciliter le respect des modalités convenues, etc.) et de rendre compte au surintendant Bernier. On ne lui a pas demandé de contester ou de modifier l'entente. La négociation s'était déroulée entre la Ville et les manifestants. Le SPO n'était pas partie à ces négociations et ne faisait qu'aider à la mise en œuvre de l'entente.

Lors de la réunion, le surintendant par intérim Drummond a posé des questions sur le plan et les mesures qui seraient prises une fois que la rue Wellington serait remplie des véhicules restants. Il se souvient qu'au cours de la réunion, les manifestants ont admis ne pas avoir de contrôle ou d'influence sur le groupe se trouvant sur le chemin Coventry et qu'ils devaient s'entretenir avec Mike Clark, qui était un des leaders à cet endroit. Ils ont convenu que le chemin Coventry posait un problème de sécurité (en raison de la quantité de carburant qui s'y trouvait). Ils ont reconnu également n'exercer aucun contrôle ni aucune influence sur Farfaada, le groupe situé à l'intersection des rues Rideau et Sussex. L'entente prévoyait le retrait des camions de ces endroits, mais les dirigeants de la manifestation présents à la réunion ont reconnu qu'ils n'avaient pas le contrôle de ces zones. Quand le surintendant par intérim Drummond a demandé ce qu'il adviendrait des véhicules qui ne partiraient pas, ils ont répondu qu'ils feraient de leur mieux.

Le surintendant par intérim Drummond a demandé ce qu'il adviendrait des camions qui ne trouveraient pas de place sur la rue Wellington. Il ne croyait pas qu'il y aurait de la place pour tous. On lui a répondu qu'on essaierait de faire entrer le plus de camions possible (entre les intersections de Bay-Wellington et de Wellington-Elgin) et que les autres camions pourraient partir et trouver une place hors de la Ville. Chris Barber souhaitait qu'on réduise le plus possible l'espace entre les camions sur la rue Wellington pour qu'un plus grand nombre de véhicules puissent y entrer. Ils allaient parler aux manifestants pour voir s'ils pouvaient faire plus de place sur Wellington. Les manifestants ont accepté de garder une voie libre pour les véhicules d'urgence.

Le surintendant par intérim Drummond a cru comprendre que certains manifestants ne pouvaient pas partir même s'ils le souhaitaient ou se sentaient incités à ne pas partir. Le plan visait à faire en sorte que tous ceux qui souhaitaient partir puissent le faire.

Les organisateurs de la manifestation voulaient être autorisés à apporter plus de carburant pour continuer de faire tourner les moteurs des camions. Le surintendant par intérim Drummond n'était pas d'accord.

Les organisateurs de la manifestation ont convenu de s'entretenir avec les camionneurs pour commencer à déplacer les véhicules le jour suivant. Le SPO coordonnerait cette opération avec un plan de circulation et de concert avec l'ELP. Il s'agirait d'un déplacement ordonné, les camions se déplaçant sur la rue Wellington ou quittant la zone complètement.

Le surintendant par intérim Drummond a demandé aux organisateurs de la manifestation ce qu'il faudrait pour qu'ils quittent les lieux. Ils ont dit qu'ils voulaient rencontrer des représentants du gouvernement fédéral et le premier ministre. Le surintendant par intérim Drummond leur a répondu qu'il ne contrôlait pas cela et que les manifestants ne pouvaient pas rester indéfiniment à Ottawa. Il a essayé ainsi de leur faire comprendre clairement qu'ils ne seraient pas autorisés à rester sur la rue Wellington indéfiniment. À ce moment-là, le surintendant par intérim Drummond savait que la planification d'une intervention de l'Unité de maintien de l'ordre (UMO) était en cours, mais que les autorités attendaient encore l'arrivée de ressources supplémentaires. Il a expliqué clairement aux organisateurs que cette entente n'empêchera pas d'autres interventions de l'UMO dans l'avenir.

Une fois la réunion terminée, à 19 h 20, le surintendant par intérim Drummond fait rapport au surintendant par intérim Bernier et à la cheffe adjointe intérimaire Ferguson. Il leur dit que des camions se déplaceraient pour s'installer sur la rue Wellington et que ceux qui n'y auraient pas de place devraient partir. Le surintendant par intérim Bernier a fait savoir qu'il demanderait à l'ELP et aux unités chargées de la circulation d'aider à déplacer les camions. Des inquiétudes persistaient, mais le surintendant par intérim Bernier et la cheffe adjointe intérimaire Ferguson espéraient que cette mesure contribuerait à réduire le nombre de manifestants. Le surintendant par intérim Drummond n'a pas rendu compte directement au chef Sloly, mais il s'attendait à ce que la cheffe adjointe intérimaire Ferguson le fasse.

L'entente avait pour objet de faire déplacer les camions sur la rue Wellington. Le surintendant par intérim Drummond croyait que le chef Sloly le savait, car la lettre du maire en faisait clairement état et le sujet avait été abordé avec le surintendant par intérim Bernier et la cheffe adjointe intérimaire Ferguson; par ailleurs, la télévision avait montré le déplacement des camions.

À 9 h 30, le 14 février 2022, pendant le breffage à la haute direction, le surintendant par intérim Drummond a fait le point de la réunion qui avait eu lieu à l'hôtel de ville. Le chef Sloly était présent.

À 10 h 23, le surintendant par intérim Drummond a appelé M. Kanellakos pour lui faire savoir que les différents groupes de manifestants ne souscrivaient pas encore à l'entente et que l'ELP négociait avec eux. Le cabinet du maire nourrissait l'espoir que les choses bougeraient ce matin-là, mais le surintendant par intérim Drummond a expliqué qu'il s'agissait d'une énorme tâche logistique. Le principal obstacle consistait à obtenir l'assentiment de tous les groupes de manifestants.

À 13 h, les camions ont commencé à se déplacer de la rue O'Connor vers la rue Wellington. Le surintendant par intérim Drummond a rencontré M. Kanellakos et Kim Ayote à jour. Le problème tenait alors au fait qu'il commençait à ne plus y avoir assez de place pour les camions sur la rue Wellington et que de nombreux autres secteurs résidentiels devaient être dégagés. À ce moment-là, le surintendant par intérim Drummond n'a reçu aucune plainte au sujet de ce déplacement.

Aucun des camions ne s'est rendu ailleurs que sur la rue Wellington. Aucun n'a quitté les lieux, et l'entente sur leur départ de la ville n'a pas été respectée. Certains groupes n'ont pas du tout bougé. Les chefs de manifestants n'ont de toute évidence pas obtenu le consensus qu'ils prétendaient pouvoir susciter. L'ELP comprenait aussi que, selon l'entente, le déplacement des camions devait se faire en 24 heures. Or, cette échéance était passée. Le surintendant par intérim Drummond a expliqué, en outre, que certains craignaient qu'on ait interdit à des personnes de partir.

Le surintendant par intérim Drummond estime qu'à la suite de l'entente avec la Ville, entre 30 et 40 camions se sont installés sur la rue Wellington. Ce relativement peu, car il n'y avait pas beaucoup de place pour stationner d'autres camions à cet endroit.

À 10 h, le 15 février 2022, le surintendant par intérim Drummond a appris par Kim Ayotte que le SPO avait informé la Ville qu'il avait cessé de déplacer les camions vers la rue Wellington et qu'il cherchait à amener les manifestants à partir de leur plein gré. D'après le surintendant par intérim Drummond, la raison en était que la rue Wellington était pleine et que la *Loi sur les mesures d'urgence* avait été invoquée. Le SPO voulait voir si, une fois entrés en vigueur, les règlements influeraient sur une éventuelle intervention des forces de l'ordre. Le surintendant par intérim Drummond a expliqué cela à Kim Ayotte[2]. La Ville souhaitait continuer de déplacer les camions, mais le surintendant par intérim Drummond a déclaré que cela ne se produirait pas et que l'on chercherait plutôt à convaincre les manifestants de partir pour de bon. Il a expliqué que la chaîne de commandement n'avait pris aucune décision précise à cet effet, mais qu'il avait été convenu avec l'ELP qu'il n'y avait plus de place sur la rue Wellington. Il reconnaît qu'il n'était pas sur le terrain et qu'il aurait peut-être été possible de caser quelques camions de plus sur la rue Wellington.

À 11 h 20, le chef adjoint Bell a appelé le surintendant par intérim Drummond pour lui ordonner de continuer de déplacer les camions sur la rue Wellington, conformément à l'entente conclue avec la Ville. Il croit lui avoir répondu qu'ils essaieraient de trouver une solution. Le surintendant par intérim Drummond ne se rappelle pas s'il a dit au chef adjoint Bell que la rue Wellington était pleine. Il suppose que la Ville a demandé au chef adjoint Bell de continuer de déplacer les véhicules vers la rue Wellington.

À midi, le surintendant par intérim Drummond a assisté à une réunion avec la Cellule de commandement intégré. Le chef adjoint Bell n'était pas présent. Le surintendant par intérim Bernier a annoncé une approche en trois étapes pour dégager les secteurs occupés par les manifestants. Le surintendant par intérim Drummond croit avoir dit à la Cellule que le chef adjoint Bell avait ordonné au SPO de continuer à faciliter le déplacement des camions vers la rue Wellington. La Cellule de commandement

[2] OTT00030048.0001.

intégré estimait alors qu'il ne fallait plus favoriser l'application de l'entente conclue avec la Ville, mais plutôt la clarifier.

Au cours de cette réunion, quelqu'un a fait une observation sur « les directives politiques » émanant de la Ville, et l'inspecteur Springer a soulevé la question de l'ingérence politique. Le surintendant par intérim Drummond a communiqué avec M. Ayotte après la réunion et il lui a expliqué que le déplacement des camions vers la rue Wellington ne pouvait pas continuer et il a précisé pourquoi. M. Ayotte a compris.

Pendant cette réunion, quelqu'un a mentionné que le SCP n'avait pas été consulté au sujet du déplacement des camions vers la rue Wellington. Le SCP avait soulevé la question auprès du SPO par l'intermédiaire du CCRCN.

À 13 h 29, le surintendant par intérim Drummond a appelé la cheffe adjointe intérimaire Ferguson, et le surintendant par intérim Bernier a communiqué avec le chef adjoint Bell pour les informer qu'ils ne continueraient pas à déplacer des camions vers la rue Wellington. Ils voulaient prendre le temps d'examiner les mesures possibles en vertu de la *Loi sur les mesures d'urgence* et se donner la latitude voulue pour recourir aux forces de l'ordre à une date ultérieure.